



Traité sur le Commerce des Armes

3^e Conférence des Etats Parties, Genève, 11-15 septembre 2017

Débat général – Intervention

Monsieur le Président, Mesdames et messieurs les ambassadeurs et délégués,

La France s’aligne avec l’intervention prononcée par l’Union Européenne. Permettez-moi d’ajouter quelques éléments à titre national.

Je souhaite tout d’abord saluer la présidence finlandaise de cette 3^{ème} conférence des Etats parties au Traité sur le Commerce des Armes. Je tiens à vous assurer, monsieur le président, du plein soutien de ma délégation, sur laquelle vous pourrez compter tout au long de cette semaine.

Comme vous le savez, la France est engagée en faveur du Traité sur le Commerce des Armes depuis le début des négociations qui ont permis son adoption. Quatre ans après celle-ci, et trois ans après l’entrée en vigueur du Traité, nous restons pleinement mobilisés.

La troisième Conférence des Etats parties doit nous permettre d’aborder de nombreux sujets de substance et, ainsi, de continuer à affermir le traité et de consolider son impact positif sur le terrain.

Dans cette perspective, il est nécessaire de conserver à l’esprit les buts fixés par et pour le Traité sur le Commerce des Armes. Ce dernier doit permettre d’installer et de développer des systèmes nationaux de contrôle robustes afin d’encadrer au mieux le commerce international d’armements, de lutter contre les transferts illicites et de prévenir la dissémination d’armes classiques. Nous devons maintenir cette ambition.

Les trois groupes de travail institués par la 2^e Conférence des Etats parties se sont mis au service de cet objectif. La France tient à remercier les différents coordinateurs, et à saluer les travaux réalisés dans le cadre de ces Groupes. Pour l’avenir, nous devons être attentifs à une plus large mobilisation des praticiens des systèmes de contrôle de toutes les régions et cibler les axes de travail concrets à approfondir.

Afin que le Traité s'impose comme une norme internationale de référence, il est essentiel de poursuivre notre travail en faveur de son universalisation. Le TCA compte désormais 92 Etats parties, et a connu une dynamique très positive depuis son adoption. Mais de nombreux Etats, tant exportateurs, importateurs que pays de transit, doivent encore nous rejoindre. Les Etats comme la société civile doivent s'y consacrer, et la France tient à saluer les efforts fournis par la présidence en ce sens.

En outre, il est nécessaire de poursuivre le travail de mise en œuvre du Traité au niveau national. L'identification et le partage des principaux défis et bonnes pratiques, dans le respect des spécificités et des défis nationaux, y contribue. La France soutient également la mise en œuvre du Traité au niveau international et à cet effet a contribué au Fonds Fiduciaire Volontaire du TCA. Elle encourage chacun des Etats à y contribuer, afin d'améliorer la mise en œuvre du Traité.

Je reviendrai plus précisément sur la position de la France sous les différents points d'ordre du jour.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les délégués, je tiens à saluer tous les Etats ainsi que les acteurs de la société civile, qui s'investissent pour garantir le succès de ce traité.

La France se tient à la disposition de la présidence pour assurer le succès des travaux qui nous attendent. Elle se réjouit de contribuer, de la manière la plus constructive possible, à mettre pleinement en œuvre le Traité sur le Commerce des Armes et à répondre aux grands espoirs que la communauté internationale a légitimement placés dans cet instrument.

Je vous remercie, monsieur le président./.